



## **Rapport de la seizième réunion du Sous-comité du Programme du Comité régional**

### **Ouverture de la session**

1. Le Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale a tenu sa seizième réunion les 22 et 23 février 2023 dans les locaux du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte). Ledit Sous-comité a été créé pour faire suite à la résolution EM/RC63/R.6 (2016).

2. Des experts désignés par les États Membres pour faire partie du Sous-comité du Programme sur une période de deux ans, ainsi que des membres du personnel de l'OMS, ont assisté à la réunion. L'ordre du jour et la liste des participants sont joints en Annexes 1 et 2 respectivement.

3. Le Sous-comité du Programme a élu le Bureau décrit ci-dessous pour un mandat d'un an.<sup>1</sup>

Présidence : Dr Riyadh Abdul Amer Al-Hilfi (Iraq)

Vice-présidence : Dre Ejlal AlAlawi (Bahreïn)

Rapporteur : Dr Kamal Shakhra (Palestine)

4. Une présentation générale du Sous-comité du Programme a été effectuée. Il a été noté que ce Sous-comité jouait un rôle crucial pour permettre au Comité régional de la Méditerranée orientale et aux autres organes directeurs de l'OMS de se concentrer efficacement sur les questions prioritaires pour les pays de la Région.

5. Les objectifs de la seizième réunion ont été présentés. Un objectif préliminaire important était de présenter et d'examiner le mandat modifié et reformulé du Sous-comité. Il sera suivi par le point principal de l'ordre du jour, à savoir l'examen de l'ordre du jour technique de la soixante-dixième session du Comité régional. Les membres du Sous-comité sont invités à examiner le thème général de la soixante-dixième session et à discuter en détail des points du projet d'ordre du jour. Des préparatifs sont en cours pour que le Comité régional se réunisse dans le cadre d'une session plénière en présentiel au Bureau régional de l'OMS au Caire, mais cela sera confirmé lors de deux autres réunions du Sous-comité plus tard dans l'année.

### **Amendement et reformulation du mandat du Sous-comité du Programme**

6. Les membres ont examiné le mandat du Sous-comité du Programme. Il a été expliqué qu'en plus de fournir des orientations essentielles au Secrétariat de l'OMS pour la préparation des sessions du Comité régional, le Sous-comité avait plusieurs autres fonctions importantes qui se sont développées ces dernières années, par exemple le suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions du Comité régional et la fourniture de conseils au Directeur régional concernant la représentation régionale des États Membres aux comités des organes directeurs mondiaux. Il a été estimé que le mandat actuel du Sous-comité, tel qu'il est présenté dans le document du Comité régional EM/RC63/8 Rev.2, n'était pas suffisamment détaillé ; une version amendée et reformulée a donc été préparée.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir EM/RC63/8 Rev.2.

<sup>2</sup> Voir EM/RC70/19.

### *Décisions du Sous-comité du Programme*

7. Les membres du Sous-comité ont accueilli favorablement le mandat amendé et reformulé et ont approuvé en principe un projet de décision l'adoptant, qui sera soumis aux États Membres.

### **Schéma préliminaire de la soixante-dixième session du Comité régional de la Méditerranée orientale**

8. Les grandes lignes du projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Comité régional ont été présentées au Sous-comité du Programme. Un thème général a été proposé : « Pour un avenir plus sain dans la Région de la Méditerranée orientale : promouvoir, protéger et garantir la Santé pour tous et par tous ». Une liste des sujets proposés pour les différents points de l'ordre du jour a été communiquée aux participants, ainsi que des propositions succinctes pour chaque sujet. Les membres du Sous-comité ont assisté à de courtes présentations portant sur ces propositions qui ont été suivies d'une discussion approfondie avec le Secrétariat et les membres du Bureau concernés, selon les besoins.

9. Les propositions relevaient des trois catégories principales suivantes : a) documents techniques pour le Comité régional ; b) tables rondes prévues lors de la session du Comité ; et c) réunions techniques préalables au Comité régional. Il a été expliqué que les documents techniques du Comité régional ont pour but de présenter d'importantes questions de santé publique dans la Région pour lesquelles on estime que le moment est venu d'adopter une résolution du Comité régional afin de contribuer à obtenir un véritable impact positif sur la santé dans les pays de la Région. Pour chacun des projets de documents techniques, le Sous-comité du Programme a également reçu un plan provisoire des mesures à prendre respectivement par les États Membres et le Secrétariat qui pourraient être demandées par le biais d'un projet de résolution connexe. En revanche, les réunions parallèles permettent à un certain nombre de grandes personnalités de s'exprimer sur les principales questions importantes, tandis que les réunions techniques préalables au Comité régional portent généralement sur des sujets importants, mais qui i) n'ont pas encore été élaborés au point où ils pourraient servir de base à une résolution du Comité régional ou ii) concernent une nouvelle résolution ou stratégie adoptée au niveau mondial qui doit être mise en œuvre dans la Région.

10. Il a également été expliqué que la soixante-dixième session du Comité régional sera relativement inhabituelle dans la mesure où le mandat actuel du Directeur régional arrive à son terme et que des élections seront organisées pour désigner la personne qui occupera le poste pour les cinq années à venir. Le processus d'élection du Directeur régional a été décrit, notant que la nomination sera faite par le Conseil exécutif de l'OMS en accord avec le Comité régional. Il a été précisé que l'organisation des élections nécessiterait probablement beaucoup de temps durant la session du Comité régional. Par conséquent, le projet d'ordre du jour provisoire est plus court que d'habitude, avec un nombre relativement réduit de documents techniques, de tables rondes et de réunions techniques préalables au Comité régional, sans aucune réunion parallèle. En outre, alors que le plan de communication du Comité régional est encore en cours d'élaboration, il est proposé de réduire le nombre d'activités et de produits de communication pour permettre aux participants de mieux se concentrer sur les points prioritaires.

11. Les sujets de l'ordre du jour provisoire approuvés par le Sous-comité du Programme sont présentés à l'Annexe 3, ainsi que les départements principaux du Bureau régional de l'OMS responsables de l'exécution de chaque point.

12. Il a été noté qu'en plus de ces points, l'ordre du jour du Comité régional comportera plusieurs points statutaires, dont des rapports de situation sur la mise en œuvre de certaines résolutions, une mise à jour sur la transformation de l'OMS dans la Région, des points essentiels émanant des organes directeurs mondiaux de l'OMS soumis pour action ou information, et plusieurs autres points permanents. En lieu et place du point permanent habituel sur le rapport annuel du Directeur régional, il a été prévu de présenter un rapport final sur la mise en œuvre de la vision de l'OMS pour la Région, *Vision 2023*, depuis sa conception en octobre 2018.

### *Documents techniques du Comité régional*

13. Quatre thèmes potentiels pour les documents techniques ont été proposés au Sous-comité par le Secrétariat. Il a été noté que les sujets étaient censés être en harmonie avec le thème proposé pour la session du Comité régional, et que la plupart des sujets nécessiteraient une collaboration étroite entre les départements techniques et les programmes. L'élaboration des documents devrait bientôt commencer afin d'en assurer la diffusion en temps voulu aux États Membres avant la session du Comité régional. Le processus d'élaboration des documents devrait impliquer la consultation des États Membres et des principales parties prenantes ; par ailleurs le Sous-comité du Programme a été encouragé à promouvoir la participation de tous les États Membres.

### *Tables rondes*

14. Le Secrétariat a proposé que l'ordre du jour du Comité régional comprenne également deux tables rondes. Les deux sujets de discussion proposés nécessitent une action multisectorielle de grande envergure et de long terme de la part de divers intervenants; le recours à la modalité des tables rondes est prévu pour permettre la contribution de plusieurs parties prenantes clés.

### *Réunions techniques préalables au Comité régional*

15. Quatre sujets ont été proposés pour les réunions techniques préalables au Comité régional.

### *Décisions et retour d'information du Sous-comité du Programme*

16. Le Sous-comité du Programme a officiellement approuvé la liste des points proposés par le Secrétariat pour le Comité régional, y compris tous les projets de documents techniques, de tables rondes et de réunions techniques préalables à la session. Le Sous-comité a formulé des observations et des suggestions détaillées sur ces projets qui devront être prises en compte par les équipes techniques lors de la préparation des documents.

17. En outre, le Sous-comité a demandé l'ajout d'un point, à savoir la tenue d'une réunion parallèle portant sur les impacts potentiels des sanctions économiques sur la santé, car il s'agit d'une question qui suscite de vives préoccupations dans la Région. Le Sous-comité a également demandé que d'autres questions soient mises en avant, dans la mesure du possible, dans l'ordre du jour provisoire de la session du Comité régional. Il a été noté que l'économie et le financement de la santé étaient d'une importance cruciale : il est généralement difficile d'obtenir des ressources financières suffisantes pour garantir la mise en œuvre efficace des politiques de santé, alors qu'il est souvent possible de démontrer que ces politiques présentent des avantages économiques potentiels qui compensent leur coût de mise en œuvre. Tout en reconnaissant que les possibilités d'ajouter de nouveaux sujets techniques à l'ordre du jour sont limitées, compte tenu du peu de temps disponible, il a été demandé au Secrétariat de veiller à ce que les aspects économiques et financiers soient dûment pris en compte dans le traitement des sujets de l'ordre du jour provisoire qui ont été convenus. En outre, il a été suggéré que l'économie de la santé pourrait être un sujet pertinent dans le cadre d'un document technique pour la soixante et onzième session du Comité régional en octobre 2024.

### *Clôture de la session*

18. Après avoir remercié les membres du Sous-comité du Programme pour leur attention et leurs importants commentaires, ainsi que le Bureau régional pour son soutien, le Président a levé la session.

## **Annexe 1. Ordre du jour**

1. Séance d'ouverture
2. Adoption du programme provisoire
3. Présentation générale du Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale
4. Élection du Bureau du Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale (février 2022-février 2023)
5. Amendement et reformulation du Sous-comité du Programme
6. Ébauche préliminaire de la soixante-dixième session du Comité régional, incluant les propositions pour les sessions préliminaires, les documents techniques et les tables rondes
7. Séance de clôture

**Annexe 2. Liste des participants***Membres du Sous-comité du Programme*

Bahreïn	Dre Ejlal AlAlawi
Djibouti	Mme Noura Abdi
République islamique d'Iran	Dr Nicknam Mohammad Hossein
Iraq	Dr Riyadh Abdul Amer Al-Hilfi
Libye	Dr Azzam ElHadi Omar Hussein*
Palestine	Dr Kamal Shakhra

Excuses reçues de :

République arabe syrienne	Dr Ahmad Dmeirieh
---------------------------	-------------------

*Secrétariat de l'OMS*

Dr Ahmed Al-Mandhari	Directeur régional
Dre Sussan Bassiri	Directrice, Fonctions institutionnelles*
Dre Rana Hajjeh	Directrice, Gestion des programmes
Dr Christoph Hamelmann	Chef de Cabinet (CdC)
Dre Maha El-Adawy	Directrice, Amélioration de la santé des populations (DHP)
Dr Asmus Hammerich	Directeur, Couverture sanitaire universelle (CSU)/Maladies non transmissibles et Santé mentale (NMH)
Dr Yvan J.-f. Hutin	Directeur, Couverture sanitaire universelle (CSU)/Lutte contre les maladies transmissibles (DCD)
Dr Hamid Syed Jafari	Directeur, Éradication de la poliomyélite (POL)
Dr Awad Mataria	Directeur, CSU/Développement des systèmes de santé (UHS)
Dr Arash Rashidian	Directeur, Science, information et diffusion des savoirs (SID)
Dre Dalia Samhoury	Responsable du secteur de programme, Préparation des pays face aux situations d'urgence sanitaire et Règlement sanitaire international*
M. Amr El Tarek	Conseiller régional, Planification, budget, suivi et évaluation
Mme Tarja Turtia	Responsable de la transformation et chargée de l'appui aux pays par intérim

\*par vidéoconférence

M. Tobias Boyd	Responsable, Publications, conception rédactionnelle et graphique
M. Amarnath Das	Responsable régional de la vérification de la conformité et de la gestion des risques
Dre Nasim Pourghazian	Fonctionnaire technique
Mme Hala El-Shazly	Fonctionnaire administrative
Mme Ranan Elnory	Assistante du Service du soutien informatique
Mme Samah Abdel Aziz	Responsable, Organes directeurs
Mme Jessica Kanawaty	Assistante administrative

### Annexe 3. Liste des sujets convenus pour la soixante-dixième session du Comité régional

Département(s) principal(aux)	Point proposé
<b>Documents techniques</b>	
NMH	Lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) dans les situations de fragilité, de conflit et de vulnérabilité
WHE	Renforcement de la préparation de santé publique pour les rassemblements de masse dans la Région de la Méditerranée orientale
UHS	Personnels de santé dans la Région de la Méditerranée orientale : passer des enseignements tirés de la COVID-19 à l'action
HPD (CEHA)	Changement climatique, santé et environnement : cadre d'action régional, 2024-2029
<b>Tables rondes</b>	
CdC	Alliance régionale pour la santé : accélérer la mise en œuvre conjointe par les Nations Unies des objectifs de développement durable liés à la santé pour soutenir les États Membres de la Région de la Méditerranée orientale
HPD	Santé et bien-être des jeunes dans la Région de la Méditerranée orientale : un meilleur futur pour tous et par tous.
<b>Réunions techniques préalables au Comité régional</b>	
WHE	Réduction de la morbidité et de la mortalité dues aux traumatismes dans les situations de crise humanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale.
UHS	Conception et mise en œuvre de modèles de soins axés sur les soins de santé primaires dans la Région de la Méditerranée orientale : que savons-nous jusqu'à présent ?
SID	Élaboration et mise en œuvre des plans nationaux pour la préparation et l'adaptation de lignes directrices de pratique clinique et de santé publique
DCD	Une approche durable et intégrée de la prévention, de la maîtrise et de l'élimination des maladies à transmission vectorielle
<b>Réunion parallèle</b>	
CdC	L'impact des sanctions économiques sur la santé